



RÈGLEMENTS PARTICULIERS RALLYE AUTO NORD-AMÉRICAIN DE LA BAIE-DES-CHALEURS

25, 26 & 27 juin 2009

Ce document constitue une invitation qui vous est spécialement adressée à l'occasion du 32^e Rallye Baie-des-Chaleurs. Le rallye se déroulera les 25, 26 et 27 juin 2009 et en tant que coordonnateur j'aurai le plaisir de travailler pour vous et avec vous, tout au long de ce week-end. L'organisation met tout en œuvre pour que cet événement garde la réputation qu'il a acquis au cours des années.

Rappelons qu'en janvier 2007, lors de la cérémonie des 50 ans du Championnat des rallyes canadiens, le prix spécial Pole-Position Magazine récompensant l'excellence en organisation d'événement de sport automobile au Canada avait été décerné au Rallye Auto nord-américain de la Baie-des-Chaleurs. « Le Rallye Baie-des-Chaleurs n'est pas seulement une épreuve inscrite au calendrier de la coupe nord-américaine et du championnat canadien des rallyes depuis plus de 30 ans, c'est aussi un événement qui symbolise l'esprit même de ce que devrait toujours être la course automobile : du spectacle, une compétition difficile à remporter et une ambiance de fête omniprésente. Pour les médias, les spectateurs et les concurrents, c'est un événement exceptionnel ».

En terminant, n'oubliez pas de réserver tôt puisque l'achalandage touristique durant cette période de l'été est très important (article 21 ci-dessus). De plus, vous retrouverez des informations supplémentaires sur la région au www.tourisme-gaspesie.com. Vous pouvez aussi découvrir la Baie-des-Chaleurs en cliquant : www.baiedeschaleurs.ca. Pour les utilisateurs de GPS, vous pouvez aussi télécharger quatre (4) circuits touristiques de la région au www.baiedeschaleurs.com/gps.

Au plaisir de vous rencontrer et nous vous souhaitons bon succès dans votre préparation.

Sincères salutations !

Marc-André LeBlanc

Pour l'organisation du Rallye Auto Baie-des-Chaleurs

*Pour des raisons hors de notre contrôle, le comité organisateur doit apporter des modifications à la portion « régionale » du Rallye Auto Nord-américain de la Baie-des-Chaleurs. **Les modifications sont identifiées en jaune.** (20 mai 2009)*

1. AUTORITÉ SPORTIVE

Le Rallye Baie-des-Chaleurs se déroulera conformément au Règlement national de rallye et au Règlement sportif national de CARS www.carsrally.ca et aux règlements de RSQ www.rsq.qc.ca en vigueur. Ces documents sont disponibles auprès des instances et sur place.

2. NOM DE L'ÉVÉNEMENT

Officiellement, l'événement se nomme "Rallye Auto Nord-américain de la Baie-des-Chaleurs" (connu sous le nom : Rallye Baie-des-Chaleurs)

3. COMITÉ ORGANISATEUR

Club de Rallye Automobile Baie-des-Chaleurs Inc. (CRAB)

Case postale 4015

New Richmond (Québec) G0C 2B0

Canada

info@rallyebdc.com

www.rallyebdc.com

(418) 392-3544

(Fax) 392-5425

Coordonnateur ; Marc-André Leblanc

Directeur de la course; Donald Leblanc

Accueil & protocole; Anne Piley

Bar & restauration; Nancy Robertson

Bénévoles; Caroline Moreau

Communication & publicité ; Marc-André Leblanc

Inspection technique; Martin Bouchard

Matériel de contrôle; Michelle Dubé

Registraire; Anne Piley

Résultats – Compilation ; Rally Scoring

Routes & Contrôles; Marc Dimock, Stéphan Roussel, Hugues Cyr et Mélanie Murphy

Sécurité; Louis Imhoff, Alain Pitre & Jean-François Poirier

Trésorerie; Martin Leblanc

Commissaires; # 1 John Bellefleur, # 2 B. Gilles Lacroix, # 3 Marc Racine

4. STATUT

Le rallye au complet (400 km approx.) comptera pour les championnats suivants (*pilotes, copilotes et constructeurs*):

* Championnat des rallyes canadiens (CRC)

* Coupe des rallyes d'Amérique du Nord (NARC)

Les épreuves spéciales du samedi 27 juin seulement, compteront **pour le rallye du Club de Rallye Auto de la Baie-des-Chaleurs (CRAB)**

5. EMPLACEMENT

A- Tirage au sort et Soirée de Bienvenue 32^{ème} édition;

Pub Bayou, Hôtel Le Francis

Rue Pardiac, New Richmond

B- Quartier général, Inscription, Inspection, Parc fermé, Départ, Parc exposé, Arrivée, Podium, Banquet et Cérémonie des prix; Complexe sportif Jean-Marie Jobin

Coin des rues Terry-Fox et 5^{ème} rue, New Richmond

C- Souper BBQ du Rallye Baie-des-Chaleurs

Village Gaspésien de l'héritage britannique

351, Perron Ouest, New Richmond

6. HORAIRE

A- Mercredi 3 juin 2009, 18h00

Conférence de presse / Tous les détails sur le rallye

Bar-Terrasse Le Tournesol, Carrefour Baie-des-Chaleurs, New Richmond

B- Mercredi, 17 juin 2009 , 20h00

Tirage de l'ordre de départ (Voir site Internet le 18 juin)

Hôtel Le Francis, rue Pardiac, New Richmond

C- Jeudi, 25 juin 2009

07h00 à 08h00 Inscription pour les Reconnaissances

Toutes les équipes sont admissibles (National et rallye du Club) !

Distribution du cahier de route et vérification du paiement

Complexe sportif Jean-Marie Jobin

08h00 à 18h00 Reconnaissances du parcours

(Horaire détaillé donné au quartier général)

D- 18h30 Souper BBQ du Rallye Baie-des-Chaleurs

Village Gaspésien de l'héritage britannique

351, Perron Ouest, New Richmond

E- 21h00 à ??? Soirée de Bienvenue (...à tous et toutes !)

Pub Bayou, Hôtel Le Francis

Rue Pardiac, New Richmond

F- Vendredi, 26 juin 2009, 07h30

Déjeuner public des compétiteurs

Restaurant au Fin gourmet

Route 132 Ouest, New Richmond

G- Vendredi, 26 juin 2009

09h00 Ouverture du quartier général et de l'aire de service

09h30 Ouverture des inscriptions, de l'inspection tech. et Parc fermé (National & rallye du Club)

09h30 à 13h00 Seed 6 – 5B – 5A – 4

12h00 à 14h00 Seed 3 – 2 – 1

14h00 Fermeture des inscriptions

15h00 Fermeture de l'inspection technique

PARCFERMÉ OBLIGATOIRE

NOTE: Tous les véhicules ayant passé l'inspection technique iront directement au Parc fermé. L'inspection va se terminer à 15h00, vendredi 26 juin.

Aucune licence ne sera accordée sur place.

Encore cette année, il y a un seul parc de services et ravitaillement situé au Centre Jean-Marie Jobin de New Richmond (quartier général).

16h30 Présentation des officiels et commissaires (sera suivi d'une rencontre pour les Seed 5 et 6)

17h30 Ouverture du Parc fermé (CRC & NARC seulement)

18h00 Départ du quartier général en parade (CRC & NARC)

18h30 Départ officiel de la première épreuve du rallye

23h30 Fin de la première étape et PARCEXPOSÉ

01h00 Fermeture du quartier général

NOTE: Tous les véhicules devront entrer au PARCEXPOSÉ pour la nuit (Voir art. 18)

H- Samedi, 27 juin 2009

07h00 Ouverture : parc EXPOSÉ (CRC/ NARC) et FERMÉ (rallye du Club)

08h30 Réunion obligatoire des compétiteurs et des officiels

09h00 Départ de l'étape B du CRC/ NARC et début du rallye du Club

12h00 Arrêt pour le lunch (90 min Approx.) (restauration sur place)

13h30 Départ (3^{ème} étape CRC/ NARC et 2^{ème} étape rallye du Club)

17h30 Fin du Rallye, Podium et Parc fermé (Quartier général du rallye)
20h00 Banquet public et Cérémonie des prix
23h00 Fermeture du quartier général...

Note: L'organisation se réserve le droit de modifier l'horaire. Cependant tous les compétiteurs seront avisés.

I- Vendredi, 10 juillet 2009 (ou avant...)
Envoi des bourses et des résultats officiels par courrier.

7. TYPE D'ÉPREUVE

Le rallye se composera d'épreuves spéciales (17 approx.) et de transport. La distance totale sera d'environ 400 km, dont 190 km (approx.) en épreuves spéciales. Les épreuves spéciales se dérouleront à 100% sur le gravier; les *transits*, sur des routes mixtes.

Il est important de préciser que le Rallye Baie-des-Chaleurs va préparer son cahier de route (Voir CARS, RNR, article III, C, 9, d, ii) et que le fléchage sera à nouveau disposé le long du parcours pour guider les équipes qui ne feront pas les Reconnaissances.

8. INSCRIPTION

Les inscriptions (formulaire et paiement) seront acceptées jusqu'au 26 juin 2009 à 14h00. Nous acceptons un maximum de 60 voitures. S'il y a plus de 60 inscriptions, une liste sera faite avec les inscriptions et paiements reçus en ordre de réception. Si vous voulez être du tirage au sort, les inscriptions devront être reçues avant le mercredi 17 juin. Pour profiter de la visibilité médiatique lors de la conférence de presse et sur le site Internet, envoyez votre formulaire d'ici le mardi 2 juin.

9. FRAIS D'INSCRIPTION

Championnat des rallyes canadiens (CRC)
550 \$ cdn / 450 \$ US
Rallye du Club de Rallye Auto de la Baie-des-Chaleurs (CRAB)
400 \$ cdn / 350 \$ US

Pour les paiements reçus après le 17 juin, veuillez ajouter le montant de 75 \$ au frais ci-dessus.

Les équipes inscrites seulement à la portion CRC/ NARC du rallye et qui ne complètent pas l'étape A (vendredi 26 juin), pourront, après avoir verser le montant de 75 \$, s'inscrire le samedi 27 juin, 8h00, à la portion **rallye du Club** seulement, et reprendre le départ du rallye.

Ces montants comprennent une prime d'assurance responsabilité civile de 5 millions \$ et une protection contre les bris, en plus de redevances monétaires à CARS.

Chaque inscription comprend un cahier de route, un cahier de service et une copie de la vérification d'odomètre qui sont disponibles à l'inscription, lors de la vérification des documents. Deux billets de banquet seront réservés pour chaque équipe et remis le samedi entre 8h00 et 15h00, au Quartier général (demander pour Anne Piley). Il y aura des billets supplémentaires pour le banquet à 25 \$. En plus, deux billets pour le souper BBQ (jeudi, 18h30) seront aussi donnés à chaque équipe inscrite.

Deux auto-collants « Service » seront remis, à chaque équipe, à l'entrée du stationnement, pour apposer sur deux véhicules (incluant la remorque de service) au choix pour accéder au stationnement du quartier général.

Le paiement pourra s'effectuer en argent COMPTANT, par CHEQUE ou MANDAT POSTE libellés au nom du "Rallye Baie-des-Chaleurs" et daté au plus tard du vendredi 26 juin 2009.

Un escompte de 50 \$ cdn sera accordé aux équipes (pilote ET copilote) qui participent au Rallye Baie-des-Chaleurs pour la première fois depuis 5 ans.

L'inscription devra parvenir à :
Rallye Auto Baie-des-Chaleurs
Service du registraire
Case postale 4015
New Richmond (QC) G0C 2B0
Formulaire électronique disponible à : www.rallyebdc.com

La totalité du montant de l'inscription sera remboursée si le forfait est annoncé avant le mercredi 24 juin, 18h00. AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué après ce moment.

10. BOURSES

La liste des trophées et bourses sera affichée à l'inscription. Des bourses spéciales seront remises à l'équipe :

- démontrant le meilleur esprit sportif durant le rallye;
- aux équipes les mieux préparées à l'inscription;
- ...et à l'inspection technique;
- la meilleure équipe Novice au rallye national, **en plus d'un jeu de pneus Yokohama.**

Un minimum de 3 500\$ en trophées et bourses sera donné aux compétiteurs selon leur classement général.

Le système de bourse sera le suivant, soit : les 3 premiers équipages de chaque classe de chaque épreuve spéciale « commanditée » se verront remettre une bourse en argent. Cependant, au moins un des membres de l'équipage se méritant une bourse ou un trophée devra être sur les lieux du banquet pour avoir droit à son prix.

11. DOCUMENTATION

Vous devez remplir et signer :

- a) Formulaire d'inscription du rallye
- b) Formulaire de renonciation du Rallye
- c) Le livre de bord de la voiture devra être présenté à l'inspection.

12. ÉLIGIBILITÉ

Selon les règlements de CARS, une vérification de l'éligibilité du véhicule pourra être effectuée à l'inspection et à la fin du rallye. Les voitures seront admises selon les classes en vigueur dans le RNR de CARS pour le rallye national et pour le **rallye de Club**. Les compétiteurs devront détenir leur licence et respecter les exigences des fédérations.

13. CHRONOMÉTRAGE & CHICANE

Le Rallye Baie-des-Chaleurs utilisera le système de chronométrage proposé par CARS (Voir CARS, RNR, V, E). Les égalités ne seront pas brisées. Il est possible que des chicanes soient installées sur le parcours (Voir CARS, RNR, III, E)

14. PUBLICITÉ

Les véhicules doivent afficher les numéros, les bannières de pare-brise et de portières et les autocollants fournis par CARS, RSO et l'organisation. La publicité fournie par l'organisation devra être affichée sur le véhicule en des endroits stratégiques. Tout véhicule qui ne respecte ces directives, sera exclu du départ. Voir l'article RNR, II.D.1.i

15. SERVICE

Le cahier de service permettra de planifier l'assistance. Il comprendra, outre les itinéraires entre les points de service : un tableau donnant la distance totale parcourue et la distance parcourue en épreuve de classement avant chaque arrêt de service ou de ravitaillement plus les cartes nécessaires, des indications sur les facilités de ravitaillement. La distance entre les arrêts de service n'excédera pas 120 km. Tous les services se feront uniquement aux endroits prévus au cahier de service.

16. MODIFICATION(s'il y a lieu)

Avant le départ du rallye et des étapes suivantes, tout changement sera affiché sur le tableau officiel et devra être signé par un commissaire. Après le départ de chaque étape, tout changement sera affiché à un contrôle et les compétiteurs devront signer qu'ils ont pris note de la modification.

17. PARCFERMÉ

Chaque voiture qui aura complété l'inspection technique devra demeurer au PARCFERMÉ jusqu'au départ de son Étape (voir Horaire point 6). Tout véhicule ayant complété le Rallye devra demeurer en PARCFERMÉ jusqu'à ce que les commissaires en autorisent la sortie. Tous les équipages devront rendre une personne disponible en bordure du PARCFERMÉ en cas d'inspection technique post-rallye.

18. PARC EXPOSÉ

Tous les compétiteurs qui seront encore en course à la fin de la première étape devront se rendre en PARC EXPOSÉ pour la nuit. Ils pourront réparer leurs véhicules dans ce même parc. Si toutefois, un équipage voulait sortir son véhicule de ce parc pour quelque raison que ce soit avant le samedi 27 juin 2009 à 07h00, une amende de 100 \$ sera imposée.

Toutes les équipes doivent avoir une bâche de plastique sous la voiture durant les services.

19. RECONNAISSANCES

A - Inscription et horaire: Voir points 6.C

Si une équipe est vue sur les routes de rallye hors de l'horaire des Reconnaissances, cette équipe est exclue du rallye.

B - Vitesse : La vitesse maximale est de 60 Km/h dans les routes de rallye durant la Reconnaissances ou moins, si la vitesse autorisée l'indique. La vitesse maximale durant les transports est celle indiquée sur les routes. Notez que les routes de rallye seront ouvertes aux résidents, aux bénévoles et préposés du rallye et au camionnage forestier.

C - Vérification et contrôle : L'organisation se réserve le droit d'avoir des points de contrôles durant les Reconnaissances. S'il y avait des infractions, les pénalités seront:

1^{er} : Amende de 100 \$

2^{ième} : Amende de 250 \$

3^e : Exclusion de l'événement sans appel.

Les amendes devront être payées avant le départ du rallye...

D - Carte : Une carte des Reconnaissances sera remise lors de l'inscription. Le compétiteur devra obligatoirement posséder cette carte pour accéder aux épreuves spéciales durant les Reconnaissances. Cette carte sera signée par les contrôleurs.

E - Identification : L'organisation fournira un auto-collant numéroté qui devra être apposé sur une vitre latérale du côté du co-pilote.

F – Voitures : Durant les Reconnaissances, les compétiteurs ne pourront pas utiliser leur voiture de rallye. Les routes seront ouvertes à la circulation normale et les citoyens y auront librement accès.

G – Passages : Les équipes seront autorisées à parcourir deux (2) fois au maximum chaque épreuve (distincte) pendant les Reconnaissances. Il est interdit aux équipes de conduire en sens opposé de celui de l'épreuve, sauf une exception émise par l'organisation ou la police.

20. DIVERS

A - Le plein d'essence des voitures se fera dans des espaces de ravitaillements spécifiques, annexés à la zone de service.

B – L'heure officielle du Rallye Baie-des-Chaleurs sera affichée au quartier général.

21. RÉSERVATIONS/ HÉBERGEMENT

New Richmond / (0 Km)

*** Hôtel / Motel Francis**

1-800-906-4485

*** Restaurant / Motel Au Fin Gourmet**

(418) 392-4711

*** Auberge Le Cachet**

1-877-392-4121

*** Cascapédia Lodge**

1-800-809-4462

*** Hôtel New Richmond**

1-418-392-5525

*** Station touristique Pin Rouge (Chalets et terrain de camping)**

1-866-992-5134

Caplan / (15 Km) (Est)

*** Motel Le Ruisselet**

1-888-388-5286

*** Gîte des Lilies**

1-888-388-2925

Maria / (15 Km) (West)

*** Gîte du patrimoine**

1-418-759-3743

Carleton / (25 Km) (Ouest)

*** Manoir Belle Plage**

1-800-463-0780

*** Motel L'Abri**

1-800-827-7001

*** Motel Carleton-sur-Mer**

1-800-510-3288

*** Camping Carleton**

1-418-364-3992

Merci d'encourager nos commanditaires !